

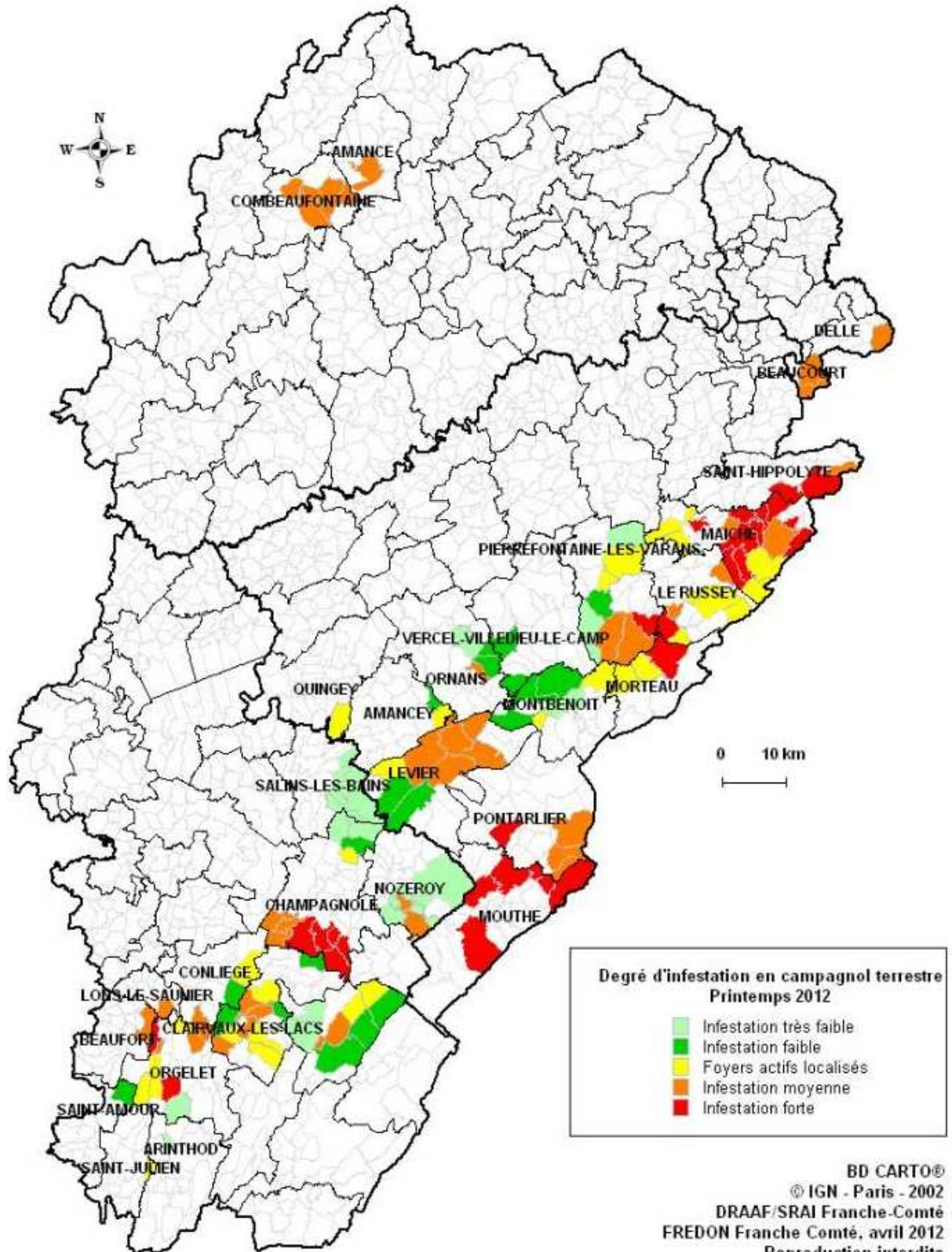
FRANCHE COMTE

Bulletin N°02 – 11 mai 2012 - Semaine 19

CAMPAGNOL TERRESTRE, *Arvicola terrestris*

Carte : Degré d'infestation communale par le campagnol terrestre - Printemps 2012 :

Les degrés d'infestation ci-dessous sont ceux transmis par le réseau d'observation, complétés par des observations des techniciens FREDON. 134 communes couvertes.



NB: Les différents degrés d'infestation en campagnol terrestre sont expliqués en page 3 du BSV N°2-2011, consultable sur les sites Internet cités en dernière page.

Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres**:

Département	CANTON	COMMUNE	Degré d'infestation communale*	Risque	
				faible	élevé
DOUBS	AMANCEY	REUGNEY	3		
		SILLEY-AMANCEY	2		
	LEVIER	CHAPELLE-D'HUIN	4		
		EVILLERS	4		
		LEVIER	4		
		SEPTFONTAINES	4		
		SOMBACOUR	4		
		VILLENEUVE-D'AMONT	3		
		BOUJAILLES	2		
		VILLERS-SOUS-CHALAMONT	2		
	MAICHE	BELFAYS	5		
		TREVILLERS	5		
		THIEBOUHANS	5		
		MAICHE	5		
		LES ECORCES	5		
		LES BRESEUX	5		
		FRAMBOUHANS	5		
		COUR-SAINT-AURICE	5		
		CHARMAUVILLERS	5		
		CERNAY-L'EGLISE	5		
		MANCENANS-LIZERNE	4		
		DAMPRIEUX	4		
		CHARQUEMONT	3		
		FOURNET-BLANCHEROCHE	3		
		CHARMOILLE	3 (déclin)		
		BELLEHERBE	3 (déclin)		
	MONTBENOIT	BUGNY	3		
		GILLEY	3		
		ARC-SOUS-CICON	2		
		AUBONNE	2		
		OUHANS	2		
		LA CHAUX	1		
	MORTEAU	LES FINS	5		
		LES COMBES	3 (déclin)		
		MORTEAU	3 (déclin)		
	MOUTHE	JOUGNE	5		
		LABERGEMENT-SAINTE-MARIE	5		
		METABIEF	5		
		MOUTHE	5		
		REMORAY-BOUJEONS	5		
		SAINT-ANTOINE	5		
	ORNANS	ECHEVANNES	4		
		LAVANS-VUILLAFANS	2		
		VOIRES	2		
		DURNES	1		
		SAULES	1		
	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	FUANS	5		
		FOURNETS-LUISANS	4		
		ORCHAMPS-VENNES	4		
		PIERREFONTAINE-LES-VARANS	3		
		LA SOMMETTE	3		
		LORAY	2		
		FLANGEBOUCHE	1		
		LAVIRON	1		
	PONTARLIER	LA PLANEE	5		
		LES FOURGS	4		
		LES HOPITAUX-NEUFS	4		
		LES HOPITAUX-VIEUX	4		
	QUINGEY	MYON	3		

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs et des observations des techniciens de la FREDON FC.

Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres**:

Département	CANTON	COMMUNE	Degré d'infestation communale	Risque		
				faible	élevé	
DOUBS	LE RUSSEY	LE BELIEU	5		↑	
		LA BOSSE	4		↑	
		LES FONTENELLES	4		↑	
		GRAND'COMBE-DES-BOIS	3		↑	
		LE MEMONT	3		↑	
		NOEL-CERNEUX	3		↑	
		LE RUSSEY	3		↑	
	SAINT HIPPOLYTE	INDEVILLERS	5		↑	
		LES PLAINS-ET-GRANDS-ESSARTS	5		↑	
		BURNEVILLERS	4		↑	
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	HAUTEPIERRE-LE-CHATELET	2		↑	
		VERNIERFONTAINE	2		↑	
	JURA	ARINTHOD	CHATONNAY	1	↑	
BEAUFORT		SAINT-LAURENT-LA-ROCHE	4		↑	
CHAMPAGNOLE		CHATELNEUF	5		↑	
		LOULLE	5		↑	
		MONT-SUR-MONNET	5		↑	
		PILLEMOINE	5		↑	
		LE VAUDIOUX	5		↑	
		MONNET-LA-VILLE	4		↑	
		MONTIGNY-SUR-L'AIN	4		↑	
		PONT-DU-NAVOY	4		↑	
		LE LARDERET	3		↑	
		CHAPOIS	2		↑	
		ANDELOT-EN-MONTAGNE	1	↑		
		SUPT	1	↑		
		CLAIVAUX-LES-LACS	BOISSIA	4		↑
			CHAREZIER	4		↑
LARGILLAY-MARSONNAY			4		↑	
VERTAMBOZ			4		↑	
CHARCIER			3		↑	
CLAIRVAUX-LES-LACS			3		↑	
PONT-DE-POITTE			3		↑	
SOUCIA			3		↑	
MESNOIS			2		↑	
SAFFLOZ			2		↑	
UXELLES		2		↑		
CONLIEGE		POIDS-DE-FIOLE	4		↑	
		CHATILLON	3		↑	
	BLYE	2		↑		
NOZEROY	ARSURE-ARSURETTE	4		↑		
	BILLECUL	4		↑		
	LA FAVIERE	1	↑			
	FRAROZ	1	↑			
	GILLOIS	1	↑			
	LA LATETTE	1	↑			
	MIGNOVILLARD	1	↑			
RIX	1	↑				
ORGELET	ARTHENAS	5		↑		
	CHAVERIA	5		↑		
	DOMPIERRE-SUR-MONT	4		↑		
	MARNEZIA	4		↑		
	VARESSIA	4		↑		
	ALIEZE	3		↑		
	PIMORIN	3		↑		
	ROTHONAY	3		↑		
	CHAMBERIA	1	↑			
SAINT-AMOUR	LOISIA	2		↑		
SAINT-JULIEN	DESSIA	3		↑		

Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres**:

Département	CANTON	COMMUNE	Degré d'infestation communale*	Risque		
				faible	élevé	
JURA	SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	SAINT PIERRE	4		↑	
		LA CHAUMUSE	3			
		FORT DU PLASNE	3			
		SAINT LAURENT EN GRANDVAUX	2		↑	
		GRANDE RIVIERE	2		↑	
		LAC DES ROUGES TRUITES	2			
		SAINT MAURICE CRILLAT	1	↑		
	BONLIEU	1				
	SALINS-LES-BAINS	ABERGEMENT-LES-THESY	1	↑		
		CERNANS	1			
		DOURNON	1			
		GERAISE	1			
		LEMUY	1			
		MONTMARLON	1			
		THESY	1			
		ARESCHE	1			
	LONS-LE-SAUNIER	BORNAY	4		↑	
	HAUTE-SAÔNE	AMANCE	AMANCE	4		↑
		COMBEAUFONTAINE	PURGEROT	4		↑
ARBECEY			4			
LAMBREY			4			
ABONCOURT-GESINCOURT			4			
AUGICOURT			4			
TERRITOIRE DE BELFORT	BEAUCOURT	CROIX	4		↑	
		SAINT DIZIER	4			
		VILLARS LE SEC	4			
	DELLE	RECHEZY	4		↑	

Correspondance pissenlits et campagnols terrestres

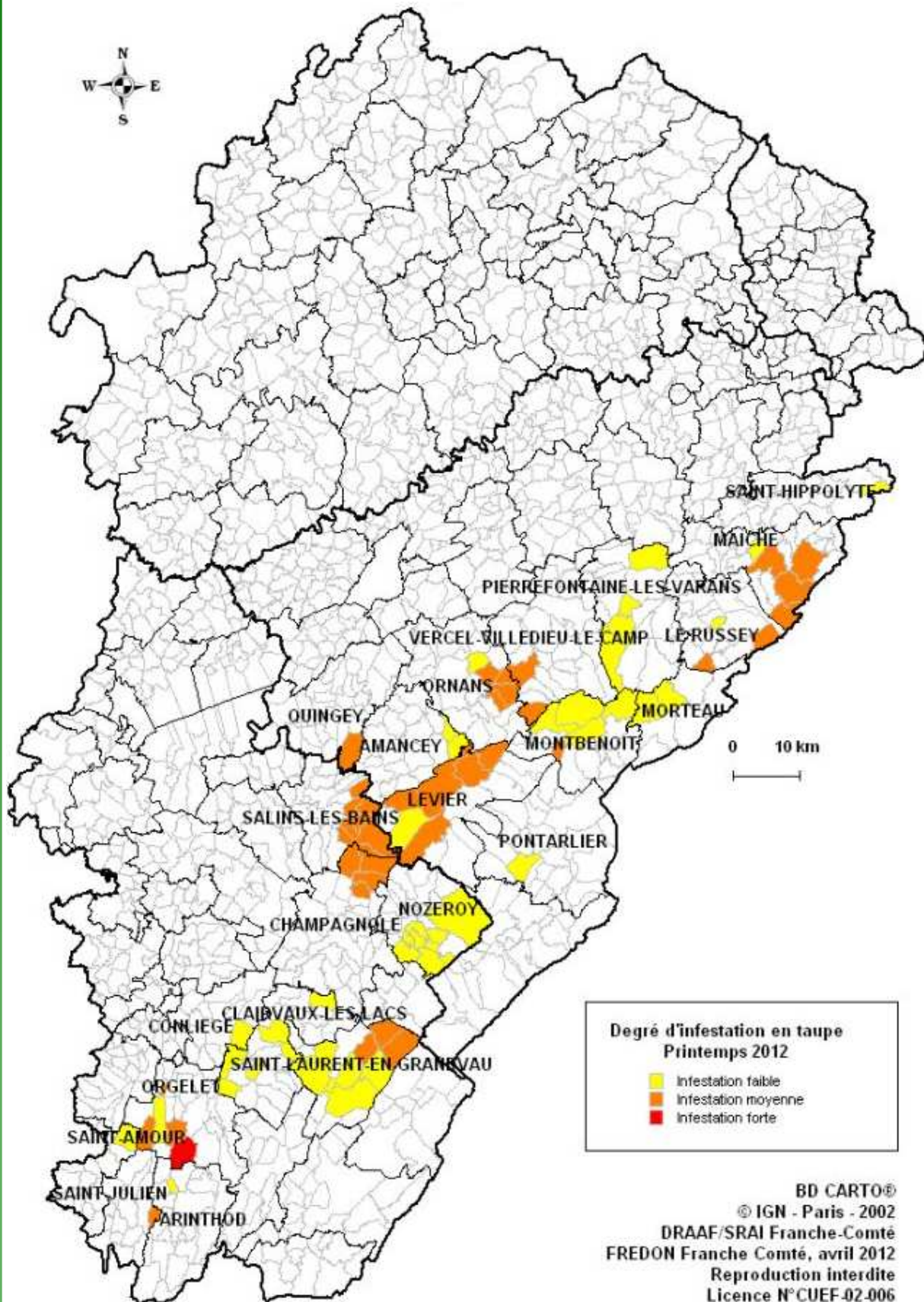
Le campagnol terrestre se nourrit exclusivement de végétaux. Il privilégie les racines charnues des légumineuses, et également celles des pissenlits. Les parcelles qui, au printemps, présentent une abondance de pissenlits, sont des parcelles où le campagnol dispose de bonnes ressources alimentaires et par conséquent, il se développera plus aisément : à surveiller particulièrement!



TAUPE, *Talpa europea*

Carte : Degré d'infestation communale par la taupe - Printemps 2012:

Les degrés d'infestation ci-dessous sont ceux transmis par le réseau d'observation, complétés par des observations des techniciens Fredon. 80 communes couvertes.



Analyse de risque de pullulation de taupes**:

Département	CANTON	COMMUNE	Degré d'infestation communale*	Risque	
				faible	élevé
DOUBS	AMANCEY	REUGNEY	1	↑	↑
		SILLEY-AMANCEY	1		
	LEVIER	BOUJAILLES	2		
		EVILLERS	2		
		LEVIER	2		
		SEPTFONTAINES	2		
		VILLENEUVE-D'AMONT	2		
		VILLERS-SOUS-CHALAMONT	1		
	MAICHE	CHARQUEMONT	2		
		DAMPRICHARD	2		
		FOURNET-BLANCHEROCHE	2		
		MAICHE	2		
		MANCENANS-LIZERNE	1		
	MONTBENOIT	BUGNY	2		
		ARC-SOUS-CICON	1		
		AUBONNE	1		
		LA CHAUX	1		
		GILLEY	1		
	MORTEAU	LES COMBES	1		
		MORTEAU	1		
	ORNANS	DURNES	2		
		ECHEVANNES	2		
		LAVANS-VUILLAFANS	2		
		VOIRES	2		
SAULES		1			
PIERREFONTAINE-LES-VARRANS	FLANGEBOUCHE	1			
	LAVIRON	1			
	LORAY	1			
	LA SOMMETTE	1			
PONTARLIER	LA PLANEE	1			
QUINGEY	MYON	2			
LE RUSSEY	NOEL-CERNEUX	2			
	GRAND'COMBE-DES-BOIS	2			
	LE MEMONT	1			
SAINT HIPPOLYTE	BURNEVILLERS	1			
VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	HAUTEPIERRE-LE-CHATELET	2			
	VERNIERFONTAINE	2			
JURA	ARINTHOD	CHATONNAY	1		
	CHAMPAGNOLE	ANDELOT-EN-MONTAGNE	2		
		CHAPOIS	2		
		LE LARDERET	2		
		SUPT	2		
	CLAIVAUX-LES-LACS	BOISSIA	1		
		CHARCIER	1		
		LARGILLAY-MARSONNAY	1		
		MESNOIS	1		
		SAFFLOZ	1		
		UXELLES	1		
	CONLIEGE	BLYE	1		
	NOZEROY	ARSURE-ARSURETTE	1		
		BILLECUL	1		
		LA FAVIERE	1		
FRARAZ		1			
GILLOIS		1			
LA LATETTE		1			
MIGNOVILLARD		1			
RIX		1			

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs et des observations des techniciens de la FREDON FC.

Analyse de risque de pullulation de taupes**:

Département	CANTON	COMMUNE	Degré d'infestation communale*	Risque	
				faible	élevé
JURA	ORGELET	CHAMBERIA	3	↑	↑
		CHAVERIA	2		
		PIMORIN	2		
		VARESSIA	2		
		ROTHONAY	1		
	SAINT AMOUR	LOISIA	1	↑	
	SAINT JULIEN	DESSIA	2		↑
	SAINT-LAURENT-EN GRAND-VAUX	LA CHAUMUSSE	2	↑	↑
		FORT-DU-PLASNE	2		
		LAC-DES-ROUGES-TRUITES	2		
		BONLIEU	1		
		GRANDE-RIVIERE	1		
		SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	1		
		SAINT-MAURICE-CRILLAT	1		
	SAINT-PIERRE	1			
	SALINS-LES-BAINS	ABERGEMENT-LES-THESY	2	↑	↑
		CERNANS	2		
		DOURNON	2		
		GERAISE	2		
		LEMUY	2		
		MONTMARLON	2		
		THESY	2		
		ARESCHE	2		

Le risque « campagnols terrestres » est indissociable du risque « taupes »:

Il est important de ne pas négliger le risque taupe dans les prairies, véritable précurseur des campagnols terrestres et des dégâts qu'ils occasionnent.

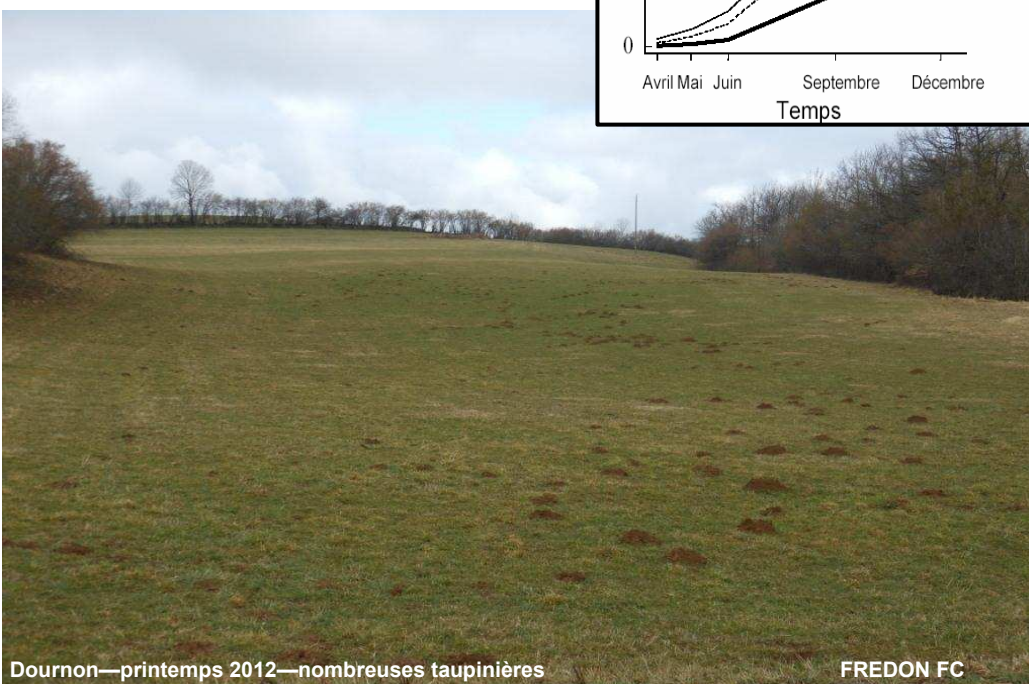
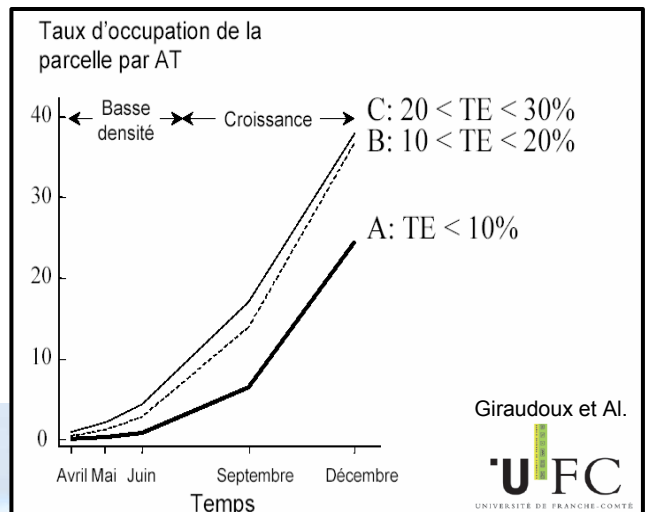
Dans certains secteurs où le risque campagnol est faible, attention au risque taupe qui peut être moyen à élevé, les campagnols terrestres colonisant plus rapidement les prairies lorsqu'elles sont déjà colonisées par les taupes.

Il est donc très important en amont des actions défavorisant le campagnol terrestre de privilégier des actions défavorisant l'installation de la taupe.

Comme en témoigne le graphique ci contre : Plus la présence de la taupe est importante, plus la vitesse de colonisation des prairies par le campagnol est élevée.

A, B et C représentent 3 parcelles avec des degrés d'infestation en taupe croissants.

AT : Arvicola terrestris = campagnol terrestre
TE: Talpa europea = taupe européenne



Dournon—printemps 2012—nombreuses taupinières

FREDON FC

Le secteur haut du canton de Salins-les-Bains est dans ce type de configuration:

Infestation très faible en campagnols terrestres et infestation moyenne en taupe.



PRAIRIE



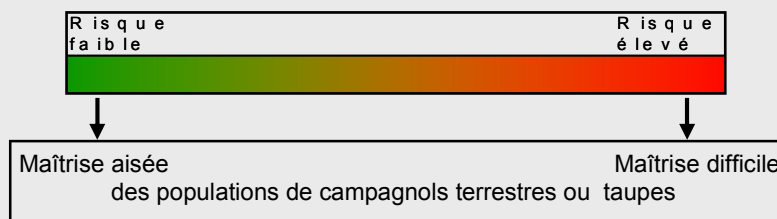
Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CE-DEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

RAPPEL IMPORTANT

La maîtrise des populations de campagnols terrestres est aisée lorsque le risque de pullulation est faible. A contrario, la maîtrise des populations devient difficile lorsque l'on tend vers un risque de pullulation élevé. En effet, la phase de basse densité est propice à l'action, en ne négligeant pas l'impact que peuvent avoir les taupes sur les prairies.



Pour plus d'informations concernant les techniques de lutte vous pouvez vous renseigner sur le site www.campagnols.fr rubrique « méthodes de lutte ».

RAPPEL

La surveillance du territoire permet de caractériser le degré d'infestation en campagnols terrestres et taupes dans les prairies et de localiser les zones géographiques à faible risque et celles à risque élevé d'infestation.

Il est opportun d'observer régulièrement son territoire car les observations sont réalisées à un instant « t », et des oscillations saisonnières peuvent exister entre les observations et la réalité de terrain. De plus, les conditions climatiques peuvent minimiser l'apparition des indices de surface, les campagnols se manifestant moins dans des conditions de sécheresse du sol. Il est également important de préciser que des variations de densité de population existent au sein d'une même unité de dynamique d'infestation.

Le réseau d'observation est indissociable de la surveillance du territoire.

Si vous souhaitez faire partie intégrante du réseau d'observation et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des Prairies, veuillez contacter la

FREDON de Franche-comté:

Espace Valentin Est
Valparc—Bât F
25048 BESANCON Cedex

Animatrice filière Prairie :
Herminie PIERNAVIEJA
03 81 47 79 27

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.